



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4454

Attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 euros à la Maison Pour Tous / Salle des Rancy, sise rue Vendôme à Lyon (3ème arrondissement) -  
Approbation et autorisation de signature de la convention correspondante

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur :** M. LEVY Charles-Franck

**SEANCE DU 21 JANVIER 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/4454 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT DE 3 000 EUROS A LA MAISON POUR TOUS / SALLE DES RANCY, SISE RUE VENDOME A LYON (3EME ARRONDISSEMENT) - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CORRESPONDANTE (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif concourt largement à l'animation des territoires et par conséquent des quartiers. Il renforce le lien social en mobilisant les habitants autour de manifestations ou en proposant des services tels que l'aide aux aidants, dans le cas du bénévolat. Les associations répondent aux besoins de proximité des habitants, favorisent la citoyenneté, les rencontres intergénérationnelles la découverte et l'ouverture sur le monde extérieur.

C'est dans ce cadre qu'intervient l'association « Maison Pour Tous/salle des Rancy ». La MPT/salle des Rancy est une association d'éducation populaire affiliée au réseau des MJC. Elle concrétise un projet de développement social et culturel dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement, avec un ancrage territorial fort dans le quartier de la Guillotière.

Pour sa dixième édition, le Festival « Ping Pong » se tiendra les 1, 2 et 3 février 2019 à la MPT/salle des Rancy. Il réunit le réseau Jeune Public des MJC de Lyon et de la Métropole qui mènent toute l'année, dans leurs salles de spectacles ou hors les murs, un travail d'accompagnement de compagnies émergentes, de programmation et de médiation autour de spectacles pour les enfants de 6 mois à 16 ans.

Le Festival « Ping Pong » se déroulera en trois principaux temps forts :

- Une journée professionnelle avec conférence, table ronde et ateliers thématiques,
- Les représentations artistiques des compagnies émergentes,
- Une journée et des animations à vocation familiale.

Aussi, je vous propose de répondre favorablement à la demande de la MPT/salle des Rancy par l'attribution d'une subvention de 3 000 € pour contribuer à la réalisation de son action.

Pour mémoire, une subvention de 2 500 € avait été attribuée en 2017 à la MJC Laënnec-Mermoz qui avait organisée cette action l'année dernière.

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

## **DELIBERE**

- 1- L'attribution d'une subvention de fonctionnement de 3 000 € à l'association « Maison Pour Tous/salle des Rancy », sise 249 rue Vendôme à Lyon (3<sup>ème</sup> arrondissement), au titre du soutien aux initiatives associatives locales, est approuvée.
- 2- La convention d'application n° 24 devant être signée avec l'association pour laquelle une convention cadre a déjà été signée antérieurement, joint en annexe à la présente délibération, est approuvée.
- 3- Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- La dépense en résultant, soit 3 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41936 - nature 6574 – fonction 025.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY